



# LFPP

## Consignes et procédures en VFR de nuit Aérodrome du Plessis Belleville

Les présentes consignes annulent et remplacent celles du 25/12/2022

### 1. Equipement de l'aérodrome : feux F2-1 de chez THORN.

- Le balisage latéral est constitué de feux blancs omnidirectionnels espacés de soixante mètres.
- Chaque seuil est délimité par deux groupes de trois feux bi-directionnels verts/rouges.
- Chaque point d'attente est matérialisé par deux feux bleus omnidirectionnels.
- Les taxiways sont balisés par des balises rétro-réfléchissantes bleues.
- La manche à air est éclairée de l'intérieur.
- Un feu de ralliement clignotant rouge, disposé au faîtage des locaux de l'ACAFN indique que le PCL est actif.
- L'allumage est commandé via la VHF de votre aéronef sur la fréquence/canal A/A de l'aérodrome du Plessis Belleville.
- En secours il est possible de forcer l'allumage à l'aide d'une transmission téléphonique GSM. Ne pas oublier d'embarquer avec vous un téléphone mobile.
- Ce dispositif est secouru par un groupe électrogène à démarrage automatique en cas d'absence du secteur.

### 2. Procédures d'allumage et d'extinction du PCL

- Prendre connaissance des NOTAM avant le vol de nuit sur l'aérodrome du Plessis Belleville LFPP ;
- L'allumage est assuré par trois impulsions d'émission sur la fréquence A/A de l'aérodrome du Plessis Belleville en moins de 5 secondes. ( 120.4 MHz., canal : 120.405 ).
- L'extinction automatique du balisage survient 15 minutes après la dernière commande reçue. Si une nouvelle commande est reçue pendant ce temps , le balisage est relancé pour 15 minutes.
- L'extinction peut être commandée par sept impulsions d'émission sur la fréquence A/A de l'aérodrome du Plessis Belleville en moins de 5 secondes ( 120.4 MHz., canal : 120.405 ).

### **3. Procédures d'allumage de secours**

- La commande du PCL via une VHF peut être secouru à l'aide d'une transmission téléphonique GSM.
- En cas de défaillance de la commande du PCL via votre VHF.
  - Composez le **07.68.22.40.46**, puis raccrochez après la première sonnerie. Un SMS vous confirmera la prise en compte de votre appel par le PCL et le balisage sera en service pour une durée de 20 minutes.
  - Chaque appel suivant relance la mise en service du balisage pour une durée de 20 minutes à partir de l'instant du dernier appel.
  - Les 20 minutes passées le dernier appelant recevra un sms lui signalant que le balisage est éteint.
- En cas de dysfonctionnement du PCL, prévenir la SCAP au **03.44.63.09.52** ou par mail [aerodrome.plessis@gmail.com](mailto:aerodrome.plessis@gmail.com)

Un NOTAM sera publié en cas de non-fonctionnement du PCL

### **4. Organisation des séances de vol**

- Les aéronefs basés pilotés par leur propriétaire ou un membre de l'aéroclub à qui ils appartiennent peuvent utiliser les installations à leurs convenances à l'exception des mois de juin, juillet, et août ceci dans un souci du maintien de bons rapports avec les riverains. Une dérogation ponctuelle peut être accordée par la SCAP durant ces trois mois en particulier pour la manifestation de la nuit la plus courte.
- Les pilotes d'aéronefs non basés pourront faire une demande d'utilisation auprès de la SCAP qui en fera, elle-même, la demande auprès de la DGAC de Beauvais, qui reste souveraine quant à la réponse donnée. Cette demande devra préciser :
  - nom du pilote et de l'instructeur si présent,
  - leurs numéros de licence
  - le type et l'immatriculation de l'aéronef utilisé
  - l'intention éventuelle de faire des tours de piste.

### **5. Conditions opérationnelles**

Les vols se dérouleront en conformité avec la réglementation en vigueur. Toutefois une attention particulière sera portée à la **limitation des nuisances sonores** en s'efforçant de restreindre la puissance en branche vent arrière et après le décollage.

**Le survol des agglomérations est formellement interdit.** La branche vent arrière devant se faire impérativement au sud de l'église de Montagny Sainte Félicité.

**La limite tolérée est de quatre avions en vol local simultané.** Tout pilote s'assurera donc avant la mise en route au Plessis Belleville qu'au maximum trois avions sont déjà dans le circuit.

**Le tour de piste est porté à 1400 ft QNH** (uniquement en vol de nuit)

Le Plessis Belleville le 07 janvier 2023